

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Fax: +251 115 517 844
Website: www.au.int

CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE
Trente-septième session ordinaire
17 - 18 février 2024
Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)

Assembly/AU/9(XXXVII)
Original : anglais

**RAPPORT DE LA QUARANTE ET UNIEME (41^e) SESSION DU
COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT DE L'AUDA-NEPAD (HSGOC)**

RAPPORT DE LA QUARANTE ET UNIEME (41^e) SESSION DU COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'AUDA- NEPAD (HSGOC)

1. Le Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement de l'AUDA-NEPAD (HSGOC) a tenu sa 41^e session virtuellement, le 13 février 2024, sous les auspices de l'Agence de développement de l'Union africaine (ADUA-NEPAD) en prévision de la 37^e Session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine.

2. La session a réuni les chefs d'État de la République arabe d'Égypte (Président du HSGOC de l'AUDA-NEPAD), de l'Union des Comores (Président de l'UA), de la République algérienne démocratique et populaire, de la République du Tchad (en tant que président de la Communauté des États sahélo-sahariens), de la République fédérale du Nigeria, de la République du Sénégal, de la République de Guinée équatoriale, de la République du Malawi, de la République de Zambie, de la République de Guinée-Bissau et de la République de Djibouti (en tant que Président de l'Autorité intergouvernementale sur le développement) ainsi que du président du Conseil présidentiel de l'État de Libye (en tant que président de l'Union du Maghreb arabe). Ont également assisté à cette session les vice-présidents de la République-Unie de Tanzanie, de la République de Côte d'Ivoire, de la République d'Ouganda et le Premier secrétaire du Cabinet de la République du Kenya. La session a vu, en outre, la participation au niveau ministériel des représentants de la République du Rwanda (ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale), de la République du Cameroun (ministre de l'Économie, de la Planification et du Développement régional) et de la République du Zimbabwe (ministre de la Défense). Ont également participé au niveau des ambassadeurs, les représentants de la République fédérale d'Éthiopie, de la République d'Afrique du Sud et de la République d'Angola (Président de la SADC). Étaient également présents, le Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Moussa Faki Mahamat, les Commissaires, la Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD, Mme Nardos Bekele-Thomas, ainsi que des représentants d'institutions partenaires.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

3. La 41^e session du Comité s'est tenue sous la présidence de Son Excellence Monsieur Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte et Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement de l'AUDA-NEPAD, qui a tenu en premier lieu à exprimer sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée pour diriger le Comité dans une période difficile, au milieu de changements internationaux et régionaux importants. Le Président a souligné l'importance de la réunion, qui se déroule avant l'approbation du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda de développement 2063, visant à améliorer la vie des Africains.

4. Le président El-Sisi s'est félicité des progrès réalisés dans divers domaines de développement sur l'ensemble du continent, notamment dans le développement des infrastructures, le commerce intra-africain et les initiatives d'autonomisation des femmes et des jeunes. Il a toutefois relevé certains défis persistants posés notamment par le chômage, les conflits, les crises humanitaires et les problèmes environnementaux comme le changement climatique.

5. Le Président a précisé les priorités de l'Égypte dans sa gestion du HSGOC, axées sur la formulation des politiques et stratégies, la mobilisation des ressources financières, l'intégration continentale, l'atténuation des effets du changement climatique et le lien entre la paix et le développement. Il a souligné la nécessité d'une approche claire dans la mise en œuvre du deuxième plan décennal, s'inspirant des expériences passées.

6. Le Président El-Sisi a mis en avant les efforts de l'Égypte visant à mobiliser le financement international, à défendre les intérêts de l'Afrique dans les forums mondiaux grâce à la récente adhésion de l'UA au Groupe du G20 et celle de l'Égypte aux BRICS, et à promouvoir la mobilisation conjointe des ressources au moyen d'initiatives telles que la Campagne africaine de mobilisation des ressources « *Team Africa Resource Mobilization Campaign* ». Il a également souligné l'importance d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et de s'attaquer aux problèmes liés au changement climatique.

7. S'agissant de la question prioritaire du changement climatique, le Président El-Sisi a rappelé que l'un des principaux résultats de la COP 27 tenue en Égypte était la création d'un fonds pour les pertes et dommages. Il a ajouté que les efforts à cet égard ont abouti à la signature d'un accord permettant à l'Égypte d'héberger le Centre d'excellence AUDA-NEPAD pour l'adaptation et la résilience aux effets du changement climatique, aidant ainsi les États membres à remplir leurs engagements et à renforcer les capacités africaines en matière de résilience et d'adaptation.

8. En ce qui concerne la consolidation de la paix, le Président El-Sisi a souligné la certitude de l'Égypte du lien étroit qui existe entre paix, sécurité et développement. Il a fait part des efforts visant à revoir la politique de l'UA en matière de reconstruction et de développement post-conflit, dans le cadre d'une approche sophistiquée de la consolidation de la paix qui rehausse la cohérence des efforts entre les différents acteurs. Il a mis en relief le rôle de l'Égypte en sa qualité de championne de la reconstruction et du développement post-conflit au sein de l'Union africaine, notamment axé sur le soutien aux nations africaines sortant d'un conflit.

9. Le Président El-Sisi a mis en avant le rôle crucial et constant que joue l'AUDA-NEPAD depuis sa création dans l'appui aux efforts de développement sur le continent, soulignant que ce rôle doit être renforcé et développé, notamment en augmentant les ressources de l'agence. Il a également promis un soutien continu aux activités de l'Agence.

10. Pour conclure, le Président El-Sisi s'est dit optimiste quant à la future collaboration au sein du HSGOC pour faire avancer l'Agenda 2063 et répondre aux aspirations du peuple africain.

11. Son Excellence Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores et Président de l'Union africaine, a reconnu l'importance de la réunion à la veille de l'adoption du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le Président a en outre souligné que la volonté politique ne suffisait pas et qu'il nous fallait investir massivement dans l'AUDA-NEPAD pour assurer le suivi de la mise en œuvre de nos programmes et initiatives. Le Président Assoumani a salué les efforts de l'AUDA-NEPAD dans la coordination des activités de développement et a souligné la nécessité de renforcer l'Agence pour lui permettre de mieux représenter les États membres africains et les communautés économiques régionales (CER).

12. Dans l'environnement mondial instable et complexe dans lequel l'AUDA-NEPAD opère, le Président Assoumani a appelé à la création d'un fonds spécial pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et a souligné l'importance de relever les défis de la mobilisation des ressources et du renforcement des partenariats dans lesquels l'Agence a fait ses preuves. Le Président a également salué la collaboration entre les Comores et l'AUDA-NEPAD, soulignant les initiatives réussies lancées lors d'une mission dans son pays en juillet 2023, en faveur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

13. Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), a entamé son allocution en exprimant ses sincères vœux de paix, de stabilité et de prospérité au Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) de l'AUDA-NEPAD pour l'année 2024.

14. Le Président a reconnu le contexte international difficile dans lequel la réunion se déroule, soulignant plusieurs menaces mondiales, notamment l'impact actuel du COVID-19, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la situation en Palestine, ainsi que les difficultés du trafic maritime en Palestine dans la mer Rouge, notant que ces menaces ont eu un impact négatif important sur l'Afrique. À la lumière de ces défis, le Président a exprimé sa solidarité avec la République arabe d'Égypte, compte tenu notamment de sa proximité avec la Palestine et des conséquences économiques résultant des défis en mer Rouge.

15. Dans son intervention, le Président a rappelé que le Secrétariat du NEPAD a été créé en 2001, l'un de ses objectifs étant d'accroître les investissements dans les infrastructures comme condition préalable au développement de l'Afrique. Cependant, l'évolution du contexte mondial a nécessité une reconfiguration, qui a abouti à la transformation de l'institution en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) dotée d'un nouveau mandat. À cette fin, l'AUDA-NEPAD a désormais trouvé sa place dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et dans sa contribution à la réalisation des projets phares y afférents.

16. Le Président a évoqué les progrès récents réalisés par le continent, en particulier l'inclusion de l'Union africaine (UA) parmi les membres permanents du G20 et l'adhésion aux BRICS de certains de ses États membres, notant que ces progrès offrent de nouvelles opportunités dans le domaine de l'établissement de partenariats importants pour le développement de l'Afrique. En dépit de ces acquis, la nécessité de relever efficacement le défi du financement des institutions et des programmes de développement de l'UA a été soulignée, notamment par une approche cohérente en matière de mobilisation des ressources, d'inclusion du secteur privé africain et de contributions financières des États membres dans la mise en œuvre des programmes

continentaux. Relever les défis susmentionnés renforcera la capacité du continent à mettre en œuvre le deuxième plan décennal de mise en œuvre (STYIP) de l'Agenda 2063

17. En conclusion, le Président a fait observer que, pour relever efficacement les plus importants défis auxquels le continent est confronté, notamment l'impératif de diversifier les économies, de favoriser l'emploi et la création de richesses, d'atténuer les fluctuations des taux de change, de gérer le fardeau élevé de la dette, de lutter contre l'insécurité et de surmonter les crises politiques, entre autres, il faut une plus grande volonté politique et la recherche d'approches novatrices.

SÉANCE À HUIS CLOS

18. L'ordre du jour a été adopté tel que proposé. Il comprend les points ci-après :

- a) Présentation du Rapport de performance axé sur les résultats 2023 de l'AUDA-NEPAD par Mme Nardos Bekele-Thomas, Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD;
- b) Rapport d'étape sur l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI) par S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud.
- c) Questions diverses ;
- d) Date et lieu de la quarante-deuxième session du HSGOC de l'ADUA-NEPAD
- e) Discours de clôture du président du HSGOC de l'ADUA-NEPAD.

19. Mme Nardos Bekele-Thomas, Directrice exécutive de l'ADUA-NEPAD, a présenté le Rapport de performance axé sur les résultats 2023 de l'Agence dans un contexte économique difficile caractérisé par des vulnérabilités croissantes à travers le continent. Elle a souligné la pesanteur du paysage international et continental, citant l'augmentation de la dette publique, la pression inflationniste et le durcissement des politiques monétaires comme facteurs contribuant à l'instabilité économique. En outre, Mme Bekele-Thomas a mis l'accent sur les défis socio-économiques auxquels sont confrontés les États membres, notamment la forte augmentation de l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire généralisée, une grande partie de la population étant confrontée à la faim et à la malnutrition tous les soirs, et la vulnérabilité prononcée de l'Afrique aux effets du changement climatique, malgré sa contribution minimale aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. En réponse à ces difficultés, Mme Bekele-Thomas a souligné le besoin urgent d'intensifier les efforts de l'AUDA-NEPAD, en collaboration avec les acteurs locaux, les décideurs, les organismes régionaux et les institutions de développement, pour faire face aux crises socio-économiques actuelles, se préparer aux défis futurs, réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience dans tous les secteurs de la société. Elle a souligné l'importance de l'unité d'action et de l'exploitation des tribunes mondiales telles que le G20 pour demander que des mesures soient prises et que des comptes soient rendus en ce qui concerne ces engagements.

20. Elle a mis en exergue les initiatives visant à transformer le paysage économique de l'Afrique, comme la Stratégie africaine pour les produits de base, conçue pour faire passer le continent du statut de fournisseur de matières premières à celui de centre compétitif pour les produits à valeur ajoutée. Mme Bekele-Thomas a

souligné l'importance d'aligner l'ACS sur d'autres cadres stratégiques, comme le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), afin de promouvoir l'intégration régionale et le développement économique. Abordant la question des perceptions négatives des agences de notation internationales, la Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD a proposé une redéfinition de l'évaluation des risques qui tienne compte des spécificités des économies africaines. Elle a plaidé pour la création d'une agence de notation continentale afin de fournir une source d'information alternative et crédible aux investisseurs et aux décideurs.

21. Mme Bekele-Thomas a également mis en relief le lien inextricable entre le développement durable, la paix et la sécurité, plaidant en faveur du programme *Triple Nexus* de l'ADUA-NEPAD, tout en appelant à soutenir ce programme. Elle a mis en lumière la nécessité d'un soutien politique et financier dans l'accélération de la mise en œuvre du programme, qui vise à s'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'instabilité tout en promouvant le développement durable.

22. Par ailleurs, Mme Bekele-Thomas a mis en exergue la pertinence du deuxième Plan décennal de mise en œuvre (STYIP) dans la promotion de l'Agenda 2063. Elle a rappelé l'évaluation rigoureuse menée pour jeter les bases stratégiques du plan, en insistant sur l'importance d'un financement adéquat pour réaliser ses objectifs ambitieux. Elle a souligné la nécessité de coordonner les efforts pour assurer le suivi et faire rapport sur l'état d'avancement du STYIP par le biais du tableau de bord de l'Agenda 2063, afin d'assurer le suivi des progrès en temps réel et de fournir des informations précieuses aux États membres et aux Communautés économiques régionales (CER). Mme Bekele-Thomas a également souligné le rôle de l'ADUA-NEPAD dans la coordination et la mobilisation des ressources par le biais d'initiatives telles que la Campagne de mobilisation des ressources baptisée *Team Africa*, visant à attirer les investissements nécessaires pour propulser le développement de l'Afrique.

23. Mme Bekele-Thomas a insisté sur le rôle crucial du développement des infrastructures dans la transformation économique de l'Afrique. Elle a rappelé l'intérêt que revêt des initiatives comme le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) pour combler le déficit d'infrastructures du continent et promouvoir l'intégration régionale. Mme Bekele-Thomas a souligné les progrès réalisés grâce au PIDA, notamment l'investissement de 84 milliards de dollars EU dans les infrastructures régionales au cours de la dernière décennie. Elle a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les investissements dans les infrastructures afin d'améliorer la connectivité, de faciliter le commerce et de stimuler la croissance économique dans toute l'Afrique. En outre, Mme Bekele-Thomas a mis en lumière l'importance de tirer parti infrastructures numériques pour combler la fracture numérique et exploiter le potentiel de transformation de la technologie pour le développement socio-économique.

24. De plus, Mme Bekele-Thomas a fait ressortir l'importance de l'intelligence artificielle (IA) dans la conduite du programme de développement de l'Afrique. Elle a mis en exergue la stratégie continentale de l'Union africaine sur l'intelligence artificielle comme un cadre permettant d'exploiter le potentiel de l'IA pour une croissance inclusive et un développement durable. Mme Bekele-Thomas a rappelé l'importance du renforcement des capacités au niveau national afin de réglementer et de déployer

de manière responsable les technologies de l'IA. Elle a souligné la nécessité d'une collaboration entre les États membres et l'ADUA-NEPAD pour veiller à ce que les initiatives en matière d'IA soient en phase avec les priorités de développement et contribuent à relever les défis urgents tels que les soins de santé, l'éducation et l'agriculture. En outre, Mme Bekele-Thomas a souligné les efforts visant à réformer les Centres d'excellence de l'ADUA-NEPAD pour en faire des centres de connaissances intégrés afin de consolider et de vulgariser les connaissances sur l'IA et d'autres technologies émergentes pour stimuler l'innovation et la prospérité à travers le continent.

25. En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, Mme Bekele-Thomas a également mentionné la création du Centre d'excellence pour la résilience et l'adaptation climatique en Égypte, ainsi que les efforts visant à promouvoir les opportunités de financement de la lutte contre le changement climatique. Mme Bekele-Thomas a souligné la priorité accordée par l'ADUA-NEPAD à l'éducation, à la numérisation et au développement des compétences afin de réduire les inégalités dans l'accès à l'éducation et à la connaissance. L'accent a été mis sur des initiatives telles que le *WorldSkills Africa Desk* et le soutien aux MPME, ainsi que les efforts visant à renforcer les systèmes de santé, notamment la mise en œuvre opérationnelle de l'Agence africaine du médicament (AMA) et le soutien au financement de la santé.

26. Dans son allocution, Mme Bekele-Thomas a également abordé les défis institutionnels auxquels l'ADUA-NEPAD est confrontée, particulièrement en ce qui concerne le financement et la capacité de fonctionnement. Elle a souligné la tendance préoccupante à la diminution des contributions financières des États membres, qui ont chuté de manière significative au cours des dernières années, ce qui menace la viabilité des programmes stratégiques. Mme Bekele-Thomas a rappelé le besoin urgent d'un financement durable et prévisible pour permettre à l'ADUA-NEPAD de remplir de manière efficace son mandat et de promouvoir le programme pour le développement de l'Afrique.

27. Mme Bekele-Thomas a présenté plusieurs initiatives et plans stratégiques pour l'année 2024 afin de relever ces défis de financement. Tout d'abord, elle a souligné l'importance de diversifier la base de ressources de l'ADUA-NEPAD, avec un accent sur les fondations philanthropiques et la mobilisation du secteur privé. Les efforts de collaboration avec les institutions philanthropiques, tels que le partenariat avec l'Université du Cap pour la création d'un centre dédié à la promotion de la philanthropie stratégique en Afrique, visent à relier les efforts philanthropiques à des initiatives en matière de développement ayant un impact, renforçant ainsi la viabilité financière de l'ADUA-NEPAD.

28. Par ailleurs, Mme Bekele-Thomas a mis en lumière le projet finalisé de la stratégie pour la mobilisation du secteur privé, qui vise à tirer parti du secteur privé en tant que partenaire essentiel dans le parcours de développement de l'Afrique. Cette stratégie vise à libérer le potentiel d'investissement et de participation du secteur privé dans des projets et initiatives de développement clés, en complétant les sources de financement traditionnelles et en renforçant la résilience financière de l'agence.

29. En outre, Mme Bekele-Thomas a mis l'accent sur la création d'un Fonds pour le développement, conformément à la décision de la trente-cinquième Session

ordinaire du Sommet de l'UA. Ce Fonds vise à mobiliser des investissements publics et privés d'un montant total de 3300 milliards de dollars américains afin de combler le déficit financier identifié dans le deuxième Plan décennal de mise en œuvre. L'étude de faisabilité du Fonds pour le développement doit être présentée à la prochaine Session ordinaire du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) pour examen, ce qui reflète l'approche dotée d'un sens d'anticipation de l'AUDA-NEPAD par rapport aux solutions de financement durable.

30. Au cours de son allocution, la Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD a rappelé le besoin urgent d'élargir l'empreinte de l'Agence à la fois au niveau national et régional, afin d'améliorer la vulgarisation rapide de programmes à impact aux communautés dans le besoin à travers le continent. Cette expansion stratégique implique l'amélioration rigoureuse du modèle d'exécution de l'AUDA-NEPAD en étroite collaboration avec le Comité de pilotage de l'AUDA-NEPAD. De plus, il s'agit d'élaborer une proposition globale qui reflète les aspirations des États membres et répond de manière efficace aux besoins et aux demandes spécifiques des divers contextes locaux. Cet effort concerté vise à s'assurer que la présence de l'AUDA-NEPAD devienne perceptible et accessible, se traduisant de manière effective par des résultats remarquables en matière de développement.

31. Mme Bekele-Thomas a conclu son intervention en réitérant l'engagement inébranlable de l'AUDA-NEPAD à réaliser le développement durable, la paix et la prospérité pour l'Afrique. Elle a rappelé le rôle essentiel de l'Union africaine et de ses institutions pour relever les défis multiformes du continent, appelant les dirigeants africains à faire preuve d'un engagement et d'une solidarité inébranlables dans la poursuite de ces objectifs communs. Elle a réaffirmé l'engagement de l'AUDA-NEPAD à obtenir des résultats concrets et à maintenir des normes de reddition de compte élevées pour promouvoir le programme pour le développement de l'Afrique.

32. A la suite de la présentation faite par la Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD, le Président El-Sisi est passé au point suivant de l'ordre du jour intitulé Rapport d'étape sur l'Initiative présidentielle pour la promotion du développement des Infrastructures en Afrique (PICI). Il a demandé à Mme Bekele-Thomas d'informer les participants à la réunion des développements, à cet effet. La Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD, Mme Nardos Bekele-Thomas, a indiqué que ce point à l'ordre du jour a été reporté en raison de défis logistiques liés au processus de la PICI. Elle a précisé que le retard provenait de la réunion interministérielle tenue dans la matinée du 13 février, présidée par S.E. Matamela Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud, qui n'a pas eu suffisamment de temps pour aborder de manière adéquate les questions techniques avant de présenter le rapport au Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD (HSGOC). Cela s'expliquait essentiellement par la complexité du processus de validation du rapport annuel de la PICI, qui exige que le rapport soit déposé au cours d'une réunion interministérielle à l'échelle africaine avant sa présentation aux 12 Présidents de la PICI et enfin au HSGOC. Malheureusement, la réunion ministérielle à l'échelle du continent, convoquée par l'Afrique du Sud en sa qualité de Président a été retardée, ne laissant pas suffisamment de temps pour régler les questions techniques et convoquer une réunion avec les 12 Présidents de la PICI avant de présenter le rapport au HSGOC. À cet effet, elle a indiqué que l'Afrique du Sud, en sa qualité de Président, a demandé le retrait du point de l'ordre du jour de cette réunion. Ils ont exprimé leur engagement à collaborer avec le Président du HSGOC pour définir un processus solide pour les futures soumissions. En outre, Mme

Bekele-Thomas a noté que le Président Ramaphosa et ses ministres désignés n'ont pas pu assister à cette réunion du HSGOC en raison de leur participation aux procédures en cours à l'Assemblée nationale. Afin d'assurer sa participation, l'Afrique du Sud était représentée par S.E. l'Ambassadrice Xolisa Mabhongo, Directrice générale adjointe du Ministère des Relations internationales et de la Coopération (DIRCO), assurant un engagement continu malgré l'absence inévitable du Président Ramaphosa et de ses ministres.

DISCUSSION DES MEMBRES DU HSGOC

33. Dans sa communication, Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal, a exprimé sa gratitude, notamment à Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sisi et à Son Excellence le Président Azalia Soumani, pour cette réunion au milieu des diverses crises auxquelles le Sénégal est confronté. Il a félicité l'AUDA-NEPAD pour son rapport sur les performances basé sur les résultats au titre de l'exercice 2023, reconnaissant les progrès socio-économiques réalisés tout en reconnaissant les défis actuels. Le Président Sall a mis en relief la nécessité pour l'AUDA-NEPAD de mettre l'accent sur des résultats transformateurs, particulièrement dans le cadre du développement des infrastructures, notamment les routes, les chemins de fer, la logistique, l'énergie et l'agriculture. Il a encouragé des initiatives telles que *Energize Africa* pour augmenter les sources de revenus pour la jeunesse et atteindre les objectifs dans le domaine des infrastructures énergétiques. Le Président Sall a mis en lumière l'importance de l'agriculture pour nourrir l'Afrique et le monde, appelant à une réévaluation de la Déclaration de Malabo pour aborder la résilience climatique et l'intégration de la jeunesse. Il a souligné l'importance du deuxième Sommet sur le financement de Dakar pour accélérer le financement des actions prioritaires du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), et a exhorté les parties prenantes à accorder la priorité à sa mise en œuvre. Par ailleurs, le Président Sall a souligné la nécessité pour l'Afrique de mobiliser ses ressources nationales et d'explorer de nouvelles sources de financement et de nouveaux partenariats. Il a salué la création du Fonds pour le développement de l'AUDA-NEPAD comme une voie potentielle de financement des projets et des programmes de l'Union africaine (UA). Il a conclu tout en remerciant les membres présents à la réunion pour leur attention.

34. Dans son allocution, Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, a mis en relief l'importance de l'AUDA-NEPAD dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'idée de transformation des projets au niveau continental en politiques et innovations scientifiques à tous les niveaux. Le Président Obiang Mbasogo a félicité la Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD pour la qualité du rapport de performance et a mis en relief les progrès accomplis par l'Agence dans divers domaines, comme la durabilité environnementale, l'industrialisation, le développement du capital humain en général, l'autonomisation des jeunes en particulier, et l'agriculture. Il a souligné la nécessité pour l'AUDA-NEPAD de mettre l'accent sur le renforcement des systèmes de santé, l'amélioration de la sécurité, la promotion de la résilience agricole et la promotion de l'inclusion agro-industrielle. Le Président Obiang Mbasogo a réaffirmé l'engagement de la Guinée équatoriale à soutenir les stratégies et plans de l'AUDA-NEPAD pour le développement du continent, avec un accent sur la coopération et l'intégration entre les pays africains dans la lutte contre la pauvreté, la faim et le sous-développement. Il a appelé l'AUDA-NEPAD à jouer un rôle central dans la définition et la mise en œuvre

de nouvelles priorités de transformation sociale et politique, conformément à la deuxième décennie de l'Agenda 2063, soulignant la nécessité pour l'Agence de promouvoir l'innovation en tant que facteur déterminant. Par ailleurs, il a souligné l'importance des contributions des États membres au fonctionnement et à l'indépendance de l'AUDA-NEPAD vis-à-vis des influences extérieures, plaidant pour l'autonomisation de l'Agence, afin de promouvoir des solutions de développement durable. Le Président Obiang Mbasogo a affirmé le rôle central de l'AUDA-NEPAD en tant que principale Agence de développement du continent, capable de proposer des solutions aux niveaux national et continental et sur la scène internationale.

35. Son Excellence Monsieur Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie et Président du Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe (COMESA), a reconnu le rôle de l'AUDA-NEPAD dans le cadre de l'accélération de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et a félicité l'Agence d'avoir promu des partenariats inclusifs, particulièrement avec le secteur privé, afin de stimuler le développement économique, le commerce et les investissements en Afrique. Le Président Hichilema a souligné l'importance du secteur privé dans l'accélération du développement des infrastructures, en particulier dans les domaines des transports, de l'énergie et de la connectivité numérique, afin de renforcer l'intégration économique. Il a mis en lumière l'engagement de la Zambie à investir dans les infrastructures à travers des partenariats public-privé malgré les défis d'endettement. Il a exhorté l'AUDA-NEPAD à continuer d'investir dans l'innovation pour s'acquitter de manière efficace de son mandat. Le Président Hichilema a cité des exemples de projets d'infrastructure régionaux en Zambie, tels que le corridor Nord-Sud et le chemin de fer de Tazara, pour souligner davantage l'importance de faire avancer le programme d'infrastructures du continent. En conclusion, le Président Hichilema a appelé à des efforts collectifs pour assurer un avenir meilleur à tous les Africains et a réitéré l'engagement de la Zambie en faveur de l'Agenda continental, particulièrement l'Agenda 2063.

36. Son Excellence Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, a salué les efforts déployés sous la direction du Président El-Sisi et s'est félicité de la performance axée sur les résultats de l'AUDA-NEPAD pour l'exercice 2023. Il a souligné le soutien de l'Algérie aux initiatives qui promeuvent les petites et moyennes entreprises (PME) et l'esprit d'entreprise de la jeunesse, soulignant leur importance pour la jeunesse algérienne. Le Président Tebboune a mis en exergue l'importance de l'intégration économique en Afrique et a souligné la nécessité d'améliorer les infrastructures grâce à des partenariats public-privé et à la création de fonds de développement au niveau continental. Il a souligné l'importance d'accroître les capacités de production, de renforcer le secteur industriel et d'accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le Président Tebboune a en outre présenté les projets d'investissement dans les infrastructures de l'Algérie, y compris la route transsaharienne, les projets routiers reliant l'Algérie aux pays voisins, les projets de fibre optique et les lignes ferroviaires. Il a appelé à une plus grande mobilisation des ressources techniques, humaines et financières pour mettre en œuvre de manière efficace l'Agenda 2063 et soutenir des projets de transformation structurelle respectueux de l'environnement. Dans sa conclusion, le Président Tebboune a remercié le Président El-Sisi pour son leadership et a exprimé l'espoir de délibérations fructueuses pour faire avancer le développement du continent.

37. Son Excellence Monsieur Mohamed Al-Menfi, Président du Conseil présidentiel de l'État de Libye, a adressé ses chaleureuses félicitations au Président El-Sisi pour son leadership exemplaire du Comité et sa direction perspicace dans l'élaboration des priorités de développement sur le continent. Il a également salué les efforts inlassables de l'Union africaine dans la promotion de la coopération entre ses organes et les Communautés économiques régionales. Le Président a exprimé sa profonde gratitude pour le dévouement inébranlable de la Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD à faire avancer le programme de développement de l'Afrique. Tout en soulignant l'importance de l'évaluation du premier Plan décennal de mise en œuvre et de l'élaboration du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, il a mis en relief la nécessité d'un renforcement de la coordination régionale, continentale et mondiale. Il a mis en lumière l'importance d'accorder la priorité au renforcement des capacités et d'assurer l'appropriation des initiatives de développement, avec un accent sur l'autonomisation des femmes et des jeunes. Durant le mandat de la Libye à la Présidence de l'Union du Maghreb arabe (UMA), il s'est engagé à accorder la priorité aux initiatives visant à renforcer la coordination et la coopération au sein de la région. Reconnaisant les abondantes ressources naturelles et le capital humain de l'Afrique comme facteurs déterminants du progrès économique et social, il a exhorté le Comité à créer des plateformes pour renforcer la compétence et la transparence des dirigeants publics. Le Président a conclu en réaffirmant l'engagement inébranlable de l'État de Libye à mettre en œuvre les programmes et projets de l'Agence, soulignant son dévouement à faire progresser la prospérité collective du continent africain sous sa direction en qualité de Président de l'UMA.

38. Son Excellence Madame Jessica Alupo, Vice-présidente de la République d'Ouganda, a chaleureusement félicité Son Excellence le Président Abdel Fattah El-Sisi pour avoir habilement convoqué la réunion. Elle a réaffirmé l'engagement inébranlable de l'Ouganda envers l'Union africaine et ses organes affiliés, soulignant particulièrement l'importance de l'Agence de développement. La Vice-présidente a reconnu les progrès louables réalisés par l'AUDA-NEPAD dans divers domaines thématiques, reconnaissant l'impact tangible de ses programmes en Ouganda, notamment dans l'engagement des citoyens, l'agriculture et la nutrition. Par ailleurs, elle a salué la constitution de *Team Africa* comme mécanisme stratégique pour la mobilisation des ressources dans la réalisation de l'Agenda 2063. La Vice-présidente Alupo a mis en lumière la participation active de l'Ouganda à l'évaluation du premier Plan décennal de mise en œuvre et sa préparation à s'approprier le deuxième Plan décennal de mise en œuvre, en attendant l'approbation de la Conférence. Soulignant l'alignement de l'Ouganda sur les objectifs de l'Initiative *Energize Africa*, elle a présenté des initiatives comme le programme présidentiel pour la formation des jeunes et un modèle pionnier de développement paroissial visant à renforcer l'accès au crédit pour les femmes et les jeunes entrepreneurs. Concernant les infrastructures, la Vice-présidente Alupo a réitéré l'engagement inébranlable de l'Ouganda à mettre en œuvre les projets définis dans le deuxième Plan d'action prioritaire du PIDA pour 2021-2030 (PIDA PAP 2), tout en mettant en lumière la nécessité de régler les questions pertinentes, comme le financement, la bureaucratie et la réglementation pour réaliser la vision d'un marché pleinement intégré et libre.

39. Son Excellence Monsieur Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, a salué le leadership du Président El-Sisi à la tête du Comité et a exprimé sa gratitude pour le rapport complet présenté par le directeur général de l'Agence. Tout en

rappelant les progrès significatifs réalisés dans tous les secteurs au cours de la première décennie de l'Agenda 2063, il a souligné les défis posés par les crises récentes ainsi que la nécessité de renforcer les institutions telles que l'AUDA-NEPAD. Le ministre Ousmane Mey a souligné la pertinence de la conception et de la stratégie de l'AUDA-NEPAD, en particulier dans la promotion du développement des infrastructures cruciales pour l'intégration continentale, la facilitation du commerce et l'industrialisation. Dans la perspective de la deuxième décennie de l'Agenda 2063, il a souligné l'importance de mettre davantage l'accent sur les infrastructures et la mobilisation des ressources, en plaidant pour un renforcement de la collaboration entre les parties prenantes et une participation active de la Banque africaine de développement. Il a réitéré le rôle central de l'AUDA-NEPAD dans la facilitation du dialogue et de la coordination entre les parties prenantes. En conclusion, le ministre a réaffirmé le soutien indéfectible du Cameroun à l'Agence et s'est félicité des avancées réalisées dans la mise en place du Fonds de développement.

40. Son Excellence Madame Oppah Muchinguri-Kashiri, ministre de la Défense de la République du Zimbabwe, a commencé par présenter ses sincères condoléances au peuple namibien et au continent à la suite du décès du Président Hage Gottfried Geingob. Elle a félicité la République égyptienne, dirigée par le Président Abdel Fattah El-Sisi, d'avoir assumé la responsabilité de la présidence du Comité. Elle a réitéré l'engagement inébranlable du Zimbabwe en faveur de sa vision et de ses aspirations. La ministre Muchinguri-Kashiri a également salué la belle performance du Président rwandais Paul Kagame au cours des sessions précédentes, en dépit des défis posés par la COVID-19, et a reconnu les réalisations de l'Agence telles qu'énoncées dans le rapport de la Directrice exécutive. La ministre est revenue sur la nécessité de tenir compte des enseignements tirés du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 dans l'élaboration du deuxième Plan décennal de mise en œuvre, avec notamment l'accent sur les problèmes de financement aggravés par la pandémie de COVID-19 et l'évolution des conditions météorologiques. Évoquant la pertinence du Fonds de développement pour mobiliser des ressources et renforcer la crédibilité du programme de développement, elle a souligné l'importance de la structure des empreintes en vue de relever les difficultés qui entravent l'impact sur le terrain. En outre, la ministre Muchinguri-Kashiri a salué le soutien de l'AUDA-NEPAD en faveur du Zimbabwe, notamment à travers le programme d'édition du génome, qui a contribué à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Concernant le développement des infrastructures, elle a salué la collaboration de l'Agence avec les partenaires au développement, le secteur privé et les institutions de financement du développement, en accordant la priorité au Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) pour son rôle dans l'intégration, la facilitation des affaires et la connectivité régionale. La ministre a mis en relief l'importance de proposer des avantages équitables à tous les États membres, conformément au mandat de l'Agence comme plate-forme de partage des connaissances, et a mis l'accent sur l'utilisation du HSGOC comme plate-forme stratégique de réflexion, de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans le cadre des décisions pertinentes et du mandat de l'Agence.

41. Son Excellence Monsieur Tete António, ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola, a félicité la Directrice exécutive de l'AUDA-NEPAD pour la qualité exceptionnelle du rapport présenté à la session, tout en notant que ledit rapport reflète l'exécution et les progrès accomplis dans le cadre de l'Agenda 2063. Le ministre António a mis en lumière l'importance de la décision des États membres de

transformer le Secrétariat du NEPAD en Agence de développement de l'Union africaine, insistant sur la nécessité de mesurer et d'évaluer la mise en œuvre ainsi que l'impact des projets de développement. Il a souligné la nécessité de soutenir pleinement l'Agence dans la mise en œuvre des projets stratégiques et l'exécution du deuxième Plan décennal de mise en œuvre. Abordant les préjugés des agences de notation internationales, comme l'a mentionné Directrice exécutive, le ministre António a souligné les progrès accomplis par l'Angola dans ce domaine. Concernant les questions de santé, il a réaffirmé le soutien de l'Angola à la mise en œuvre opérationnelle de l'Agence africaine du médicament (AMA). Il a proposé l'évaluation et la présentation des contributions des États membres à la santé et au bien-être des citoyens à l'occasion de la prochaine session. Cela, a-t-il suggéré, faciliterait l'évaluation des progrès et l'identification des goulots d'étranglement et des domaines à améliorer. Le ministre António s'est félicité des investissements réalisés tout en soulignant le rôle central des infrastructures dans le développement. Il a approuvé la proposition de l'Afrique du Sud pour la 37^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine d'examiner et d'inscrire le rapport du NEPAD sur l'Initiative présidentielle pour la promotion du développement des infrastructures (PICI) à l'ordre du jour de la Réunion de coordination semestrielle. Le ministre a conclu son discours en soulignant l'importance d'augmenter les ressources de l'AUDA-NEPAD et de doter l'Agence des capacités requises pour lui permettre de s'acquitter de manière efficace de son mandat.

42. Son Excellence le ministre d'État de la République du Tchad a félicité le Président El-Sisi pour son leadership et ses conseils exceptionnels dans le pilotage du comité. Le ministre a souligné le rôle central de l'AUDA-NEPAD dans la réponse aux défis socio-économiques auxquels les États membres sont confrontés. Tout en évoquant les progrès considérables accomplis dans le cadre du développement des infrastructures, il a souligné le déficit persistant des investissements nécessaires pour interconnecter les pays et stimuler un commerce compétitif. En matière d'éducation et de santé, le ministre a noté les avancées réalisées, mais a fait ressortir le chiffre alarmant de plus de 260 millions de jeunes non scolarisés et le ratio de 2 agents de santé pour 1000 patients sur le continent. Il a mis en relief la nécessité d'améliorer ces résultats. Plus précisément, le ministre a souligné l'engagement du Tchad à donner la priorité au développement à travers son nouveau Plan national de développement une fois la période de transition terminée. Les principaux domaines prioritaires du plan comprennent l'autonomisation des jeunes et des femmes, le développement rural, l'énergie, l'éducation, la technologie et les infrastructures. Rappelant les défis uniques posés par les conflits dans les pays voisins, il a salué le lancement du programme *Triple Nexus* par l'Agence, tout en insistant sur l'intégration essentielle de la réponse humanitaire dans les initiatives de sécurité et de développement. Le ministre a loué le partenariat de l'Agence avec le Tchad dans l'élaboration de la stratégie minière, du programme MPME, des plans de développement des infrastructures et du soutien technique au ministère de l'Économie et de la Planification. Il a exhorté l'AUDA-NEPAD à intensifier ses efforts pour soutenir les États membres en transition économique grâce au renforcement de l'assistance technique. Par ailleurs, conformément au thème de l'année 2024 de l'UA, le ministre a mis en relief le rôle crucial de l'Agence dans l'appui aux programmes liés à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation. En conclusion, le ministre a souligné l'importance de la poursuite du soutien aux initiatives de l'Agence.

SÉANCE DE CLÔTURE

43. Au début de la séance de clôture, S.E. le Président Al-Sisi a annoncé que la 42e Session du HSGOC de l'AUDA-NEPAD est prévue en février 2025, en marge de la 38e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

44. Dans son allocution de clôture, S.E. le Président El-Sisi a remercié les membres du HSGOC de l'AUDA-NEPAD pour leur participation et leurs précieuses contributions, qui seront reflétées dans le rapport devant être soumis pour adoption à la 37e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui aura lieu les 17 et 18 février 2024

PROJET
DÉCISION SUR LE RAPPORT DE S.E. M. ABDEL FATTAH EL-SISI, PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE, PRÉSIDENT DU COMITÉ
D'ORIENTATION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT
DE L'AUDA-NEPAD (HSGOC)

La Conférence,

1. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** du rapport de S.E. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) de l'Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) ;
2. **APPROUVE** les conclusions et recommandations de la 41e Session du HSGOC de l'AUDA-NEPAD, tenue le 13 février 2024, conformément aux Statuts et règlements de l'UA ;
3. **RAPPELLE** les conclusions et recommandations de la 40e Session du HSGOC de l'AUDA-NEPAD, tenue le 15 février 2023, et **NOTE** les progrès accomplis par l'AUDA-NEPAD pour y donner suite ;
4. **RÉITÈRE** le rôle pertinent joué par le HSGOC pour assurer un leadership politique et une orientation stratégique à l'AUDA-NEPAD et à ses programmes ;
5. **RÉAFFIRME** l'importance et la pertinence de l'AUDA-NEPAD en tant qu'Agence de mise en œuvre de l'Union africaine chargée de coordonner les programmes de développement, d'exécuter les projets prioritaires, de promouvoir l'intégration régionale dans le cadre de la réalisation accélérée de l'Agenda 2063 et de renforcer les capacités des États membres et des organismes régionaux, notamment en apportant un appui consultatif fondé sur les connaissances, en engageant toute une série d'activités de mobilisation des ressources et en servant d'interface technique de l'Afrique pour tous les acteurs et partenaires au développement ;
6. **FÉLICITE** l'AUDA-NEPAD et la Commission de l'Union africaine pour avoir dirigé et présenté le rapport d'évaluation de la première décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et, par la suite, la formulation du deuxième Plan décennal de mise en œuvre (STYIP), **DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD et à la Commission de l'UA de finaliser tous les éléments restés en suspens du STYIP, et d'assurer son adoption à la 37e Conférence de l'UA en février 2024 ;
7. **CHARGE** l'AUDA-NEPAD, à travers un soutien financier accru des États membres, de renforcer les capacités des CER et des États membres en matière de données et de statistiques, de coordonner, de s'approprier, d'assurer le suivi et de l'exécution du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et d'en faire rapport ;

8. **RAPPELLE** la décision EX.CL/Dec.1143-1167(XL) prise par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, qui demande à l'AUDA-NEPAD d'accélérer le processus de création d'un Fonds pour le développement ; **FÉLICITE** les efforts continus de l'AUDA-NEPAD dans la préparation d'une étude de faisabilité du Fonds qui traite des aspects financiers, de l'architecture de gouvernance et des programmes du Fonds proposé, qui doit être présentée au Comité de pilotage de l'AUDA-NEPAD, aux organes délibérants de l'UA et au Comité des quinze ministres des Finances (F15) au cours d'une Session extraordinaire du Comité de pilotage de l'AUDA-NEPAD ;
9. **RECONNAÎT** les défis majeurs liés au financement viable de l'AUDA-NEPAD et, à cet effet, **RECONNAÎT** la nécessité pressante pour les États membres d'accroître leurs contributions financières aux efforts de développement sur le continent, notamment par le biais d'un financement prévisible pour le fonctionnement optimal de l'AUDA-NEPAD;
10. **RAPPELLE** les décisions Assembly/AU/Dec 6-32 (II) Maputo, Déclaration 8, Assembly/AU/Dec 268-288 (XIV) 2010, Éthiopie, et Ext/Assembly/AU/Dec.1-4(XI), 2018, selon lesquelles l'AUDA-NEPAD perçoit des contributions volontaires des États membres ; **FÉLICITE** les États membres qui apportent des contributions volontaires à l'appui de l'AUDA-NEPAD, et **EXHORTE TOUS** les États membres à respecter ces décisions;
11. **RAPPELLE** la décision Assembly/AU/Dec. 283 (VIV) sur la nécessité pour l'AUDA-NEPAD, en tant qu'organe technique de l'Union africaine, de disposer de la marge de manœuvre et de l'agilité requises pour s'acquitter de son mandat, **PREND NOTE** des contraintes budgétaires et de recrutement qui pèsent sur l'AUDA-NEPAD et **DEMANDE** au COREP de continuer à faire preuve de souplesse en ce qui concerne le plafond budgétaire et le recrutement, afin de permettre à l'Agence d'attirer des personnes hautement qualifiées et de s'acquitter de son mandat ;
12. **RAPPELLE EN OUTRE** la décision EX.CL/Dec.1057(XXXV) du Conseil exécutif de juillet 2019, qui a adopté la nouvelle structure proposée de l'AUDA-NEPAD qui doit être mise en œuvre sur une période de trois ans, ainsi que la décision EX.CL/Dec.1217-1232 (XLIII) du Conseil exécutif de juillet 2023, qui a approuvé la réorganisation de la structure approuvée de l'AUDA-NEPAD (XLIII), tout en **SE FÉLICITANT** des progrès accomplis par l'AUDA-NEPAD dans la mise en œuvre de la réorganisation, qui ne concerne que 33 % de la capacité du personnel approuvé ; **NOTE AVEC PRÉOCCUPATION** les contraintes budgétaires qui entravent la pleine mise en œuvre de la décision susmentionnée ; et **EXHORTE** les États membres à accorder la priorité à la dotation financière de la capacité du personnel déjà approuvée à 100 % de l'Agence;
13. **RAPPELLE** la décision Assembly/AU/Dec.852 (XXXVI) de février 2023 qui a demandé à l'AUDA-NEPAD d'explorer avec les États membres la possibilité d'étendre sa présence nationale et régionale afin d'accélérer la mise en œuvre des programmes prioritaires de l'Agenda 2063 ; et, à cet effet, **SE FÉLICITE** du projet de proposition pour la mise en place de telles empreintes pour exécuter

les projets prioritaires et réaliser l'Agenda 2063 ; et **ATTEND AVEC INTÉRÊT** sa présentation au Comité de pilotage de l'AUDA-NEPAD et au Comité des quinze ministres des Finances (F15) au cours d'une session extraordinaire du Comité de pilotage de l' AUDA-NEPAD qui se tiendra au cours du premier semestre de 2024;

14. **SE FÉLICITE** de la qualité des résultats des programmes de l'AUDA-NEPAD, dans le cadre des directions nouvellement créées, à savoir l'agriculture, la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale ; les infrastructures, le commerce et l'industrie ; le capital humain et le développement institutionnel ; la planification stratégique, la mobilisation des ressources et les partenariats ; la gestion des connaissances et le suivi et l'évaluation ; et les opérations, ainsi que le Bureau de la science, de la technologie et de l'innovation;
15. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** du rapport de S.E. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, Président du HSGOC de l'UA-NEPAD, présenté et adopté au cours de la cinquième réunion de coordination semestrielle (Nairobi ; 16 juillet 2023) sur le thème :« Histoire de réussite de l'UA-NEPAD dans la consolidation de l'intégration régionale et continentale et la réalisation de l'Agenda 2063 en coopération avec les CER» ; et **EXHORTE** l'UADA-NEPAD à consolider ces acquis par une collaboration constante avec les CER en vue de faire avancer l'Agenda 2063 ;
16. **FÉLICITE** l'AUDA-NEPAD pour avoir conceptualisé et élaboré « **l'initiative de mobilisation des ressources de l'équipe africaine** » dans le cadre de laquelle les entités de l'Union africaine (UA) et les Communautés économiques régionales (CER) «agissent comme une seule entité», afin d'unifier et de consolider les efforts de mobilisation des ressources à l'échelle du continent et de mieux appuyer la mise en œuvre des programmes prioritaires aux niveaux national et régional visant à réaliser les objectifs et les aspirations du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ; et **DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD de veiller à ce que toutes les entités de l'UA fassent partie de cette initiative;
17. **DÉCIDE** que le projet de rapport d'étape sur **l'Initiative présidentielle pour promotion des infrastructures** (PICI) soit reporté à la sixième Réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine (MYCM) en juillet 2024 et, à cet effet, **SALUE** l'intention de S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud, en sa qualité de Leader désigné pour la PICI, de convoquer une réunion en format virtuel de tous les 12 chefs d'État et de gouvernement de la PICI, avant la Réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine (MYCM), afin de présenter le projet révisé de rapport d'étape sur la PICI, pour approbation. **PROPOSE** que le HSGOC de l'AUDA-NEPAD examine le projet de rapport d'activité de la PICI. **DEMANDE** que la 37e Session ordinaire de la Conférence de l'UA, qui se tiendra à Addis-Abeba les 17 et 18 février 2024, autorise le 6e Comité de gestion pluriannuel de l'UA à examiner et à adopter le rapport d'activité de la PICI;
18. **SE FÉLICITE** de la publication par l'AUDA-NEPAD du rapport décennal sur la mise en œuvre du Programme pour le développement des infrastructures en

Afrique (PIDA) ; et **SALUE** les résultats obtenus par le PIDA sur l'ensemble du continent au cours de la dernière décennie ;

19. **SALUE ÉGALEMENT** le rôle joué par l'AUDA-NEPAD dans le cadre de la gestion des informations sur les projets d'infrastructure sur le continent grâce à la base de données sur les infrastructures en Afrique, et **DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD de renforcer les capacités des institutions nationales et régionales dans la collecte des données pertinentes, et de mettre en place l'infrastructure, les systèmes et les processus adéquats pour la collecte et l'analyse systématiques des données;
20. **DEMANDE PAR AILLEURS** à l'AUDA-NEPAD de mettre en place une plateforme de coordination pour le développement et le financement des infrastructures afin de veiller à l'harmonisation des programmes et priorités de financement des partenaires avec les objectifs du PIDA, et **DEMANDE** aux États membres d'intégrer les projets du deuxième Plan d'action prioritaire (PAP 2) du PIDA dans les plans nationaux de développement afin de veiller à ce que ces projets bénéficient des dispositions budgétaires nationales;
21. **ENCOURAGE** les États membres à travailler en étroite collaboration avec l'AUDA-NEPAD afin de renforcer les capacités supplémentaires au niveau national, de veiller à ce que l'intelligence artificielle (IA) devienne une partie intégrante des programmes nationaux, de créer des agences nationales d'IA pour optimiser l'exploitation de l'IA et assurer la sécurité et la sûreté (IA responsable) ; et **CHARGE** l'AUDA-NEPAD et la Commission de l'UA d'accélérer l'élaboration du cadre stratégique continental de l'IA et du plan d'action compte tenu du rythme accéléré auquel la technologie se développe;
22. **PREND NOTE** de la décision de la quatrième session ordinaire du Comité technique spécialisé des ministres sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation, qui a appelé à la réforme des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) sur le continent pour stimuler l'employabilité, l'inclusion, la compétitivité et la croissance socio-économique ; et à cet effet, **SALUE** l'AUDA-NEPAD pour le lancement de *WorldSkills Africa Desk* et demande sa mise en place complète à l'AUDA-NEPAD, **EXHORTE** les États membres à appuyer l'initiative de l'EFTP, qui est l'une des initiatives phares retenues dans le cadre de la commémoration du thème de l'Année de l'éducation de l'Union africaine, **INVITE PAR AILLEURS** les États membres à soutenir le gouvernement de la Zambie, qui accueillera la prochaine *compétition WorldSkills Africa* à Livingstone en 2025 (WSZML2025).
23. **SALUE** les progrès remarquables accomplis dans le cadre du plan décennal de mise en œuvre en vue de l'élimination du VIH/SIDA sur le continent, le dévouement et les efforts de collaboration des principaux partenaires, comme le PEPFAR, qui ont joué un rôle essentiel dans l'avancement de la riposte au VIH/SIDA en Afrique; **RAPPELANT** la décision de la Conférence l'UA Assembly/AU/Dec.852 (XXXVI), qui a affirmé l'engagement de la Conférence en faveur de l'objectif de 15 % de la Déclaration d'Abuja pour le financement au niveau national de la santé et a demandé à la Commission de l'UA, à l'AUDA-NEPAD et au CDC-Afrique d'élaborer une feuille de route entièrement

chiffrée jusqu'en 2030 qui appuiera la riposte au VIH/SIDA, assurera le renforcement des systèmes et de la sécurité sanitaire pour le développement de l'Afrique, et a décidé de tenir une session extraordinaire de la Conférence dans les meilleurs délais sur l'éradication du VIH/SIDA d'ici à 2030 et sur la lutte contre les décès maternels évitables, les maladies transmissibles et non transmissibles endémiques sur le continent ; **ENCOURAGE** le soutien continu du PEPFAR dans le déploiement de mesures pertinentes pour appuyer la riposte au VIH/SIDA et, à terme, mettre fin au VIH/SIDA d'ici à 2030 ; et **DEMANDE** aux États membres de l'UA de poursuivre leur engagement politique en soutenant une nouvelle autorisation du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le VIH/SIDA et en garantissant la reconstitution des fonds du PEPFAR pour l'Afrique;

24. **SALUE** les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de l'Agence africaine du médicament (AMA) et **EXHORTE** l'AUDA-NEPAD, la Commission de l'UA et le CDC-Afrique à accorder la priorité à sa mise en œuvre opérationnelle, en tirant parti de l'Harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH), **DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD de mettre en place un cadre d'appui technique pour l'AMA conformément aux programmes de l'AMRH, au Programme de surveillance intelligente de la sécurité de l'UA (AU-3S) et de la Gestion intégrée des vecteurs en Afrique (IVM);
25. **SE FÉLICITE** de la création du Centre d'excellence de l'AUDA-NEPAD sur la résilience et l'adaptation aux changements climatiques au Caire (Égypte), **ATTEND AVEC INTÉRÊT** le soutien de l'UADA-NEPAD pour rendre ce Centre fonctionnel, et **APPELLE** les États membres et les partenaires au développement à apporter un appui technique et financier ;
26. **SE FÉLICITE ÉGALEMENT** du rapport de l'AUDA-NEPAD sur le financement de la lutte contre les changements climatiques et sur les marchés du carbone en Afrique, **DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD de développer les crédits compensatoires (crédits carbone) Gold Standard ou «*African Gold Standard on Carbon Credit*», en collaboration avec les États membres, la Commission de l'UA et les partenaires, par la mobilisation des ressources pour sa mise en œuvre effective ;
27. **DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD d'élaborer un programme continental complet sur la viabilité environnementale, les changements climatiques et l'économie bleue afin de coordonner les activités de manière efficace ;
28. **RECONNAÎT** le rôle crucial de l'agriculture et de la transformation des systèmes alimentaires dans le développement durable, **SALUE** le soutien apporté par l'AUDA-NEPAD aux États membres, et lui **DEMANDE**, en collaboration avec la Commission de l'UA, d'élaborer un cadre post-Malabo, en accordant la priorité à l'inclusivité, aux technologies innovantes, à la résilience climatique, à l'intégration des femmes et des jeunes, et à l'autonomisation des petits exploitants, **SOLLICITE** la collaboration des partenaires pour mobiliser les ressources nécessaires à la conception et à la mise en œuvre du cadre ;

29. **SE FÉLICITE** des décisions de la COP 28 de la CCNUCC sur les pertes et dommages occasionnés par les changements climatiques, **RECONNAIT** la vulnérabilité de l'Afrique et met en relief la gestion des risques de catastrophe et les initiatives de financement, **DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD de collaborer avec la Mutuelle panafricaine de gestion des catastrophes (ARC) et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour créer une plateforme continentale pour les parties prenantes dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe et d'étendre les initiatives à l'échelle du continent en collaboration avec les membres et les partenaires ;
30. **SE FÉLICITE** du rôle que l'AUDA-NEPAD joue dans la facilitation de la mise en œuvre de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en coordination avec le Secrétariat de la ZLECAf, et conformément au thème de l'année 2023 de l'Union africaine ;
31. **SALUE** la décision du Sommet des dirigeants du G20 de New Delhi 2023 de faire de l'Union africaine un membre permanent du G20, et **RAPPELANT** la participation constructive de longue date de l'AUDA-NEPAD au G20, **DEMANDE** que l'AUDA-NEPAD fasse partie de la délégation officielle de l'UA aux Sommets du G20 ;
32. **SALUE ÉGALEMENT** la qualité exceptionnelle des résultats techniques obtenus par l'AUDA-NEPAD sous la direction de la Directrice exécutive Nardos Bekele-Thomas ;
33. **FÉLICITE** S.E. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, pour son leadership visionnaire de l'AUDA-NEPAD (HSGOC) au cours de la première année de sa présidence de ce Comité ;
34. **RAPPELLE** que la composition du HSGOC de l'AUDA-NEPAD pour la période allant de février 2023 à février 2025 est la suivante :

Région Afrique centrale	Région Afrique de l'Est	Région Afrique du Nord	Région Afrique australe	Région Afrique de l'Ouest
1. Cameroun	6. Éthiopie	11. Algérie*	16. Lesotho	21. Côte d'Ivoire
2. RDC	7. Kenya	12. Égypte*	17. Malawi	22. Ghana
3. Centrafrique	8. Rwanda	13.	18. Afrique du Sud*	23. Guinée Bissau
4. Guinée équatoriale	9. Ouganda	14.	19. Zambie	24. Nigeria*
5. Gabon	10. Tanzanie	15.	20. Zimbabwe	25. Sénégal*

* **Membres initiateurs non tournants**

HUIT (8) CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT PRÉSIDENT LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES	
26.	CEDEAO
27.	CEEAC
28.	IGAD
29.	UMA
30.	COMESA
31.	SADC
32.	CAE
33.	CENSAD

35. RAPPELLE PAR AILLEURS que, conformément au Règlement intérieur de l'AU-NEPAD et sur la base de consultations régionales, les quatre (4) vice-présidents du HSGOC de l'UA-NEPAD pour la période février 2023-février 2025 sont :

- Premier vice-président - Région Afrique centrale : vacant.
- Deuxième vice-président - Région Afrique australe : République d'Afrique du Sud.
- Troisième vice-président - Région Afrique de l'Ouest : vacant.
- Quatrième vice-président/rapporteur – Région Afrique de l'Est : République du Rwanda (en qualité de président sortant du HSGCO de l'AUDA-NEPAD).

36. Conformément au Règlement intérieur, **DEMANDE INSTAMMENT** aux Régions Afrique centrale et Afrique de l'Ouest de conclure leurs consultations et d'élire leurs représentants au sein du Bureau du HSGOC.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2024-02-17

Report of the 41st Session of the AUDA-NEPAD Heads of State and Government Orientation Committee (HSGOC)

African Union

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/10567>

Downloaded from African Union Common Repository